

# OPÉRATION «JE RETOURNE AU SPORT»

## DEMANDE D'ATTRIBUTION

Document à retourner en mairie ou par mail : [mairie@sainte-maure-de-touraine.fr](mailto:mairie@sainte-maure-de-touraine.fr), accompagné du justificatif de domicile du nouvel adhérent datant de moins de 3 mois.

### PARTIE I : Bénéficiaire

#### PERSONNE MAJEURE

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

C.P. : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

OU

#### ENFANT

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Nom-Prénom du responsable légal : .....

Adresse : .....

C.P. : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

### PARTIE II : Association

Association : .....

Discipline : .....

Signature  
de l'adhérent :

Cachet de  
l'association :

### Cadre réservé à l'administration

Reçu le : .....



### Restauration de la façade de l'hôtel de ville : La municipalité protège ses usagers

La ville a fait procéder à une opération de mise en sécurité de la façade de l'Hôtel de Ville, en déposant les morceaux de pierre qui menaçaient de se décrocher. Désormais, la municipalité souhaite restaurer la façade de ce bâtiment pour lui rendre sa splendeur d'antan. Il s'agit d'entretenir un élément majeur du patrimoine communal qui accueille depuis 1868 notre maison commune et participe activement à l'image de notre ville. Le financement de cette opération sera échelonné sur deux ans. L'État, principal partenaire financier, accompagnera ce projet.

Estimation du coût de cette restauration : 600.000 euros.

Informations sur les travaux déjà réalisés depuis sa construction :

**1974-1977** : Réfection de la toiture (Maire : M. Guignard) Coût financier : 59.299 Francs soit 9.040 euros.

**1981-1982** : Ravalement des façades avant et arrière (Maire : M. Guignard) Coût total de l'opération : 490.067 Francs soit 74.709 euros avec une subvention attribuée : 34.000 Francs soit 5.183 euros.

**1983** : Remise en état sous l'escalier (Maire : M. Guignard) Coût financier 31.083 Francs soit 4.738 euros.

**1986** : Remplacement des fenêtres par du PVC (Maire :

M. Dufour) Coût financier : 7.918 Francs soit 1.207 euros.

**2016-2019** : Remplacement, pour déperdition de chaleur, des fenêtres PVC avant et arrière de la façade par des fenêtres bois exigées par les Bâtiments de France et peinture. (Maire : M. Champigny). Coût financier : 56.823 euros TTC.

**Fin 2020** : Opération de mise en sécurité en faisant tomber les morceaux de façade qui menacent de se décrocher. Coût financier : 6.165 euros TTC

### SOCIAL

#### Campagne de vaccination contre la covid-19



La campagne de vaccination contre la covid-19 est devenue un enjeu majeur pour gérer la crise sanitaire que nous traversons. Le Centre Communal d'Action Sociale est inquiet car les centres de vaccination se trouvent éloignés de notre ville. Les personnes à mobilité réduite et certains de nos séniors ne pourront se déplacer pour se rendre dans ces centres et se trouvent ainsi pénalisés. Afin de répondre à cette problématique de mobilité, le CCAS a adressé un courrier à Mme la Préfète lui demandant l'ouverture d'un centre de vaccination sur notre commune. Affaire à suivre...

#### Soutien aux restaurateurs et cafetiers : Ne pas rompre le lien social

Dans ce contexte de crise sanitaire, les élus ont souhaité rencontrer Restaurateurs et Cafetiers qui subissent une seconde fermeture administrative. Les commerçants ont indiqué que l'État avait joué son rôle en allouant des aides dès la fermeture de leur établissement. Sur le plan psychologique, ils mettent en avant une souffrance due à la rupture de lien social avec leurs clients. En soutien, la municipalité a décidé de leur proposer gracieusement un emplacement le jour du marché afin qu'ils commercialisent leurs produits. Retrouvez chaque semaine sur la page facebook de la commune le menu des plats à emporter.

M. le Maire a sollicité M<sup>me</sup> la Préfète afin d'obtenir l'autorisation d'ouverture des restaurants pour les repas ouvriers entre 12h et 14h. En attente d'une réponse administrative.



#### Bientôt un marché paysan le dimanche matin : le lien social intergénérationnel

Mis en avant lors de la campagne électorale, le marché du dimanche matin s'installera, dès les beaux jours, sur la place du Maréchal Leclerc, si la crise sanitaire le permet. L'objectif annoncé est de faire vivre le cœur de ville le dimanche matin et de permettre à tous de consommer des produits locaux, notamment ceux qui ne peuvent venir au marché du vendredi matin. Ce projet sera présenté au conseil municipal du 30 mars 2021, pour validation.

Ne pas jeter sur la voie publique

## ENVIRONNEMENT



### Distribution de sacs poubelles

Chaque année, la municipalité organise la distribution des sacs poubelles aux habitants. En raison du contexte sanitaire particulier, son organisation est modifiée pour limiter les rassemblements propices à la propagation de la covid-19.

Chacun, selon ses besoins, peut venir retirer tout au long de l'année les sacs poubelle jaunes à l'accueil de la mairie, aux horaires habituels d'ouverture (lundi au jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30, le vendredi jusqu'à 17h).

Les personnes âgées de 75 ans et plus, ont reçu dans leur boîte aux lettres un courrier les invitant à s'inscrire afin que les sacs leurs soient déposés directement à domicile. La municipalité souhaite préserver ses aînés en leur apportant un service de qualité. Les personnes souffrant d'un handicap peuvent bénéficier du même dispositif en se faisant connaître en mairie.

Nous vous rappelons que le SMICTOM a décidé de ne plus distribuer de sacs poubelles noirs.

## VOIRIE

### Remise en état des routes

Les travaux d'élargissement de l'autoroute A10 ont causé des perturbations et des dégradations sur notre territoire, notamment sur nos routes de campagne. Les travaux de construction des 4 ouvrages sur notre commune (Vallée de Courtineau, Pont de Chesneau VC5, Rue Gabriel Chevalier - RD210, Route de Chinon) vont prochainement arriver à leur terme. Les voiries seront rénovées par Vinci dès la remise en marche de la centrale d'enrobés (première semaine de février 2021).

Attention tout de même à adapter votre vitesse sur les zones de chantier signalées et notamment sur les tronçons concernés par le passage fréquent des véhicules lourds qui approvisionnent les chantiers.



## SPORT

### Depuis le 1er janvier, les vélos neufs identifiables grâce à une plaque d'immatriculation

Depuis le 1er janvier 2021, l'immatriculation des vélos neufs entre en vigueur. Pour celle des vélos d'occasion, ce sera le 1er juillet 2021. Le gouvernement espère ainsi dissuader les voleurs. L'identification consiste en l'apposition sur le cycle d'un identifiant qui est attribué par le gestionnaire du fichier national et fourni par un opérateur agréé.



### Coup de pouce vélo

Le dispositif « Coup de pouce vélo » permet d'obtenir une aide de 50€ pour la réparation et la reprise de votre vélo. Il est prolongé jusqu'au 31 mars 2021 !

Trouvez des réparateurs agréés, en plus de l'aide de 50€, et des conseils pour votre remise en selle via le site : [coupdepoucevelo.fr](http://coupdepoucevelo.fr)

La boutique Horizon Run & Bikes située dans la galerie d'Intermarché est référencée pour cette opération. Vous la retrouverez sous le nom de « Horizon Stock » à Chasseneuil-du-Poitou, son siège social.



### Transfert conteneur à verre

Comme nous l'avions évoqué dans le Flash-Info du mois de novembre, le conteneur à verre auparavant situé rue du Moulin a été transféré au parking de la Flânerie à proximité du Marché aux Affaires.

### Amicale des jardiniers

L'amicale des jardiniers vous informe qu'il reste quelques parcelles de jardin à louer sur le site de Marans et des Pâturaux.

N'hésitez pas à prendre contact avec le président au 02 47 65 41 90 ou 06 35 31 05 71.

## TOURISME

### La Ville obtient la dénomination " commune touristique "

Après avoir obtenu la 2<sup>e</sup> fleur en 2019, notre commune s'est vue décerner le label commune touristique fin 2020 par arrêté préfectoral pour une durée de 5 ans. Elle dispose notamment d'un office de tourisme classé, organise des animations touristiques durant la période estivale et dispose sur son territoire d'une capacité d'hébergement élevée.

### Droit d'expression des groupes politiques

(art. L-2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

### Agissons pour Sainte-Maure-de-Touraine

200 ! C'est le nombre de caractères octroyés à notre groupe et nos 700 électeurs pour nous exprimer. Alors, retrouvez-nous sur notre site, notre page Facebook et la Chèvre Libérée ! Bonne année !

## ASSOCIATIONS SPORTIVES



### La ville lance son opération « Je retourne au sport »

La crise sanitaire que traverse notre pays met à rude épreuve le secteur associatif sportif. Pour la saison 2020-2021, la perte d'adhérents au niveau national se situe déjà entre 20 et 30 %. La saison précédente avait déjà fortement fragilisé les associations : un confinement et l'arrêt des cours ; l'annulation des principales manifestations de financement des activités sportives (loto, bal, spectacle, etc.) ; une difficile adaptation à un mode de pratique en distanciel. Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. Ne l'oublions pas le sport contribue notamment à la lutte contre l'échec scolaire et à

la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé, des sujets au combien importants aujourd'hui. C'est dans ce contexte que la ville de Sainte-Maure-de-Touraine anticipe les mesures gouvernementales et lance son opération « Je retourne au sport » cherchant ainsi à favoriser la reprise d'une activité sportive par les Sainte-Mauriens et à soutenir les associations de la commune.

L'association partenaire s'engage à proposer une cotisation au tarif réduit pour le reste de la saison 2020-2021. La ville de Sainte-Maure-de-Touraine participe à hauteur de 15 €, pour toute nouvelle adhésion d'un Sainte-Maurien.

### FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF

Dès que la reprise du sport sera autorisée.



Je suis Sainte-Maurien et je souhaite reprendre le sport pour la saison 2020-2021 (avant fin juin 2021)

Je prends contact l'association sainte-maurienne dans laquelle je souhaite m'inscrire



Si l'association est partenaire de l'opération, je bénéficie d'un tarif préférentiel pour le reste de la saison (exemple : 40 € au lieu de 120€)



Je remplis le formulaire situé au dos du document, et le remets à l'association.

L'association transmet le dossier à la mairie qui l'instruit. S'il est validé, la mairie verse 15 € à l'association.

